

alparc

2022

rapport d'activité



Sommaire






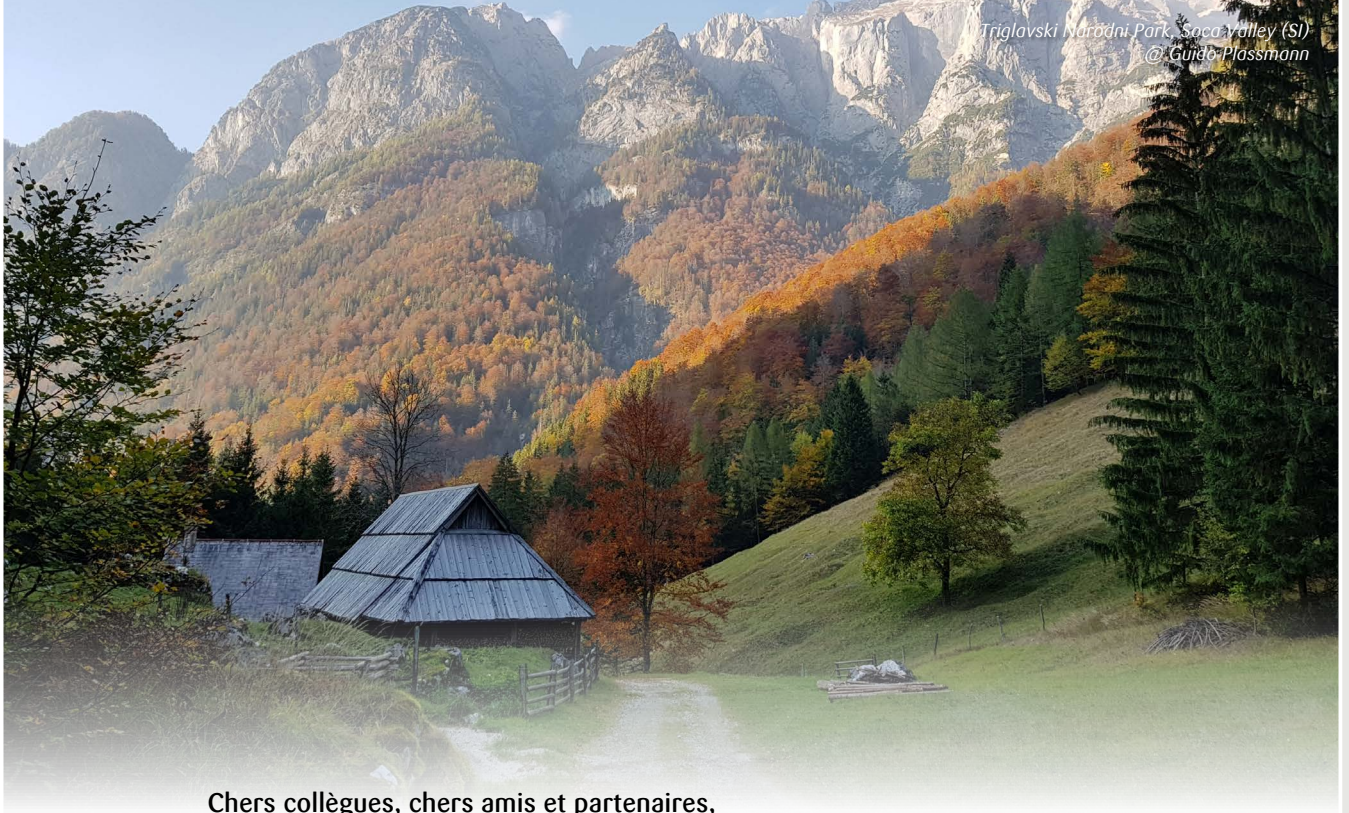
	Éditorial.....	3
	Biodiversité et connectivité écologique.....	4
	Développement régional et qualité de vie	9
	Carte des espaces protégés alpins	12
	Education au développement durable dans les Alpes	14
	Services aux membres	17
	Vie de l'organisation	19
	Organisation du réseau.....	22

Photo couverture : © Vincenzo Martegani - Parco delle Orobie Valtellinesi



Female grouse
© Guido Plassmann



Chers collègues, chers amis et partenaires,

En juin de cette année, j'ai rencontré Janez Bizjak, l'ancien directeur du parc national slovène du Triglav. En tant que guide de montagne, Janez a également gravi de nombreux sommets alpins et a donc pu me parler en détail des montagnes de ma patrie. L'échange dans la région alpine était une évidence pour lui et tout comme il dirigeait sur la montagne, il travaillait aussi : il ne perdait jamais de vue l'objectif de son travail et le poursuivait toujours avec des pas sûrs et de la persévérance.

Janez m'a conforté qu'en ces temps où tout va très vite, nous ne devrions pas perdre de vue les objectifs importants et la valeur des réseaux internationaux dans la région alpine.

Même après des décennies, ces demandes ne sont pas éculées, mais au contraire plus actuelles que jamais. Néanmoins, nous tous, dans nos aires protégées, nous nous sentons parfois comme on est seul avec son message. Que pouvons-nous faire à ce sujet ?

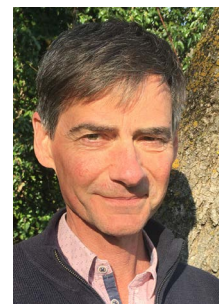
Utilisons les réseaux nationaux et internationaux comme ALPARC. Non seulement nous favorisons l'échange d'informations, mais nous, les espaces protégés, sommes aussi plus forts en association et pouvons donner plus de poids à nos demandes. Les décideurs politiques ne réalisent toujours pas que nous, les espaces protégés, pouvons apporter une contribution importante à la résolution des questions les plus urgentes. Nous sommes des hotspots de la biodiversité et nos zones humides et marais comptent parmi les plus importants puits de CO₂. Et nous savons que la durabilité est liée à la préservation des ressources, c'est-à-dire à l'économie, et pas seulement depuis la guerre en Ukraine.

Malheureusement, les administrations et les politiques nous perçoivent encore à tort comme des ONG et non comme des collectivités territoriales composées de communes et de régions. Comprendre cette différence est pourtant fondamental. Les espaces protégés sont le terrain, le territoire avec ses habitants, ses valeurs naturelles et culturelles. Nous avons ainsi la possibilité d'aborder les mises en œuvre directement avec la base. La crise de la biodiversité et la crise climatique figurent actuellement en bonne place dans tous les agendas politiques. Nous devons profiter de l'occasion pour rappeler encore plus fortement aux politiques qu'ils doivent utiliser les espaces protégés pour prévenir et atténuer ces phénomènes et les intégrer davantage dans leurs planifications.

Les pages suivantes du rapport annuel donnent un aperçu de ce qu'ALPARC a fait pour atteindre les objectifs susmentionnés en 2022.

Laissez-nous inspirer par Janez en cultivant l'échange et en poursuivant nos objectifs sans faille - de préférence dans un réseau alpin !

Dr. Peter Oggier
Président ALPARC



BIODIVERSITÉ

et connectivité écologique



Biodiversité alpine - beaucoup de nouveaux défis

ALPARC a été actif avec les parcs et espaces protégés alpins dès sa création pour réduire l'érosion de la biodiversité en privilégiant des formes de coopérations internationales et des projets européens de mise en réseau spatiale des aires protégées. De nombreuses actions ont été conduites pour favoriser les échanges entre les gestionnaires d'espaces protégés alpins, pour mieux comprendre les défis et les mécanismes de perte de la biodiversité et pour créer la base d'une connaissance commune de la situation alpine en la matière.

Echanger des expériences sur l'efficacité des mesures de protection mises en place par les collègues dans d'autres pays alpins a longtemps été la devise. Travailler ensemble au niveau transalpin et au sein de sites pilotes concrets pour permettre une planification détaillée pour la mise en place d'un réseau écologique était et est toujours une priorité.

La connectivité écologique, c'est un élément central de la stratégie d'ALPARC depuis presque 20 ans. Elle permet de renforcer l'efficacité en matière de protection de nos sites protégés, tous trop petits dans leur ensemble, souvent pas assez protégés ou trop haut en altitude. Créer de la connectivité entre ces espaces pour la migration d'espèces et pour des habitats non fragmentés est essentiel - mais aussi la création de la connectivité entre les gestionnaires de ces aires protégées et inclus des « corridors de la connaissance » basés sur l'expérience et les observations de longue date des gestionnaires d'espaces protégés, de leurs scientifiques et des agents de terrain assurant le monitoring de la nature depuis des décennies.

C'est sur ce dernier point qu'une nouvelle stratégie d'ALPARC se fondera - la mise en valeur de ce grand travail des agents de terrain pour constater et pour évaluer la situation de la biodiversité alpine sur leurs sites. La valorisation de toutes ces données par une mise en commun dans l'objectif d'une comparabilité transalpine visant à développer des scénarios futurs pour la biodiversité est un de ces grands défis d'avenir. Nous avons besoin de démontrer les impacts des activités humaines et changement climatique sur les espèces alpines. Ainsi, nous pourrions élaborer des scénarii d'évolution probable de la biodiversité globale alpine, basés sur des données scientifiques recueillies dans nos aires protégées.

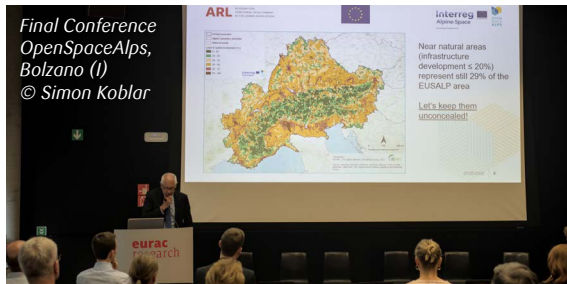
Les défis sont nombreux - fragmentation des habitats, impacts de plus en plus importants des pratiques de loisirs et des sports de pleine nature, consommation des espaces ouverts par l'imperméabilisation des sols et aussi par la production d'énergies renouvelables. Ces dernières sont certes indispensables pour répondre aux exigences du climat et de l'indépendance énergétique mais elles ne peuvent pas se réaliser au détriment de la biodiversité si on ne veut pas remplacer une crise par une autre.

Des scénarios futurs sur l'évolution de la biodiversité contribueront à aider à faire les bons choix pour ces espaces de vie de la nature mais aussi pour les hommes. Les aires protégées proposeront des éléments pour faciliter les choix politiques.

OpenSpaceAlps



Préserver des espaces ouverts pour les générations futures



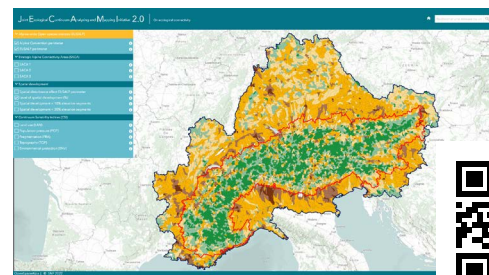
Les cartes obtenues permettent entre autres d'identifier différents niveaux d'aménagement du territoire et de comparer ces résultats avec des données sur la protection de la nature ou l'utilisation des sols. L'un des principaux résultats du travail cartographique est l'indicateur d'aménagement du territoire lequel permet d'identifier à quel degré la zone est couverte par des infrastructures.

Afin de communiquer et d'approfondir les réflexions faites lors du projet au sujet des espaces ouverts et notamment d'encourager la mise en œuvre des recommandations, le projet OpenSpaceAlps et l'Académie pour le développement territorial de l'Association Leibniz ont uni leurs forces pour construire un réseau d'acteurs et de chercheurs autour de la planification du territoire alpin. Le réseau AlpPlan vise à fournir aux professionnels de l'aménagement, aux experts et aux décideurs de toute la région alpine une plate-forme d'échange et de coopération transnationale.

ALPARC est responsable du WPT3 pour le développement d'une stratégie alpine et la planification de la gouvernance, cofinancé par le fonds FEDER et le BMUV.

Les espaces ouverts sont riches en ressources et remplissent des fonctions essentielles pour la vie humaine. L'aménagement du territoire joue un rôle clé dans la coordination et l'élaboration des stratégies qui permettent la sauvegarde de la biodiversité sur des territoires soumis à une forte pression anthropique telle qu'elle est connue dans les Alpes. Le projet OpenSpaceAlps en collaboration avec des collectivités territoriales, du niveau local au niveau international, a identifié des approches transversales pour une meilleure préservation des espaces ouverts à long terme.

Les activités développées au cours du projet comprenaient notamment : des échanges avec les acteurs clés de la planification dans différents niveaux territoriaux, formulation des recommandations stratégiques, l'élaboration d'un guide de planification des espaces ouverts et surtout en ce qui concerne ALPARC, un vaste travail de cartographie pour identifier et analyser les espaces ouverts dans les Alpes. Ces résultats ont été communiqués à travers du site dédié au projet www.alpine-space.org/projects/openspacealps.



ALPARC a réalisé la cartographie des espaces ouverts à l'échelle des Alpes. Ce travail constitue un outil de planification pour les aménageurs et pour les experts de la protection de la nature.

La cartographie du projet OpenSpacesAlps est désormais disponible sur www.jecami.eu

PlanToConnect



Intégration de la connectivité écologique dans les systèmes d'aménagement du territoire de l'Espace alpin

La connectivité écologique entre les espaces protégés est un facteur déterminant pour la survie et la migration des espèces et le potentiel d'adaptation des populations. La promotion de la connectivité écologique permet de renforcer les processus d'adaptation dynamiques dans les écosystèmes, et ainsi lutter contre le déclin de la biodiversité et de préserver les fonctions des écosystèmes, notamment dans le contexte du changement climatique.

Le projet se base sur les projets INTERREG achevés ALPBIONET2030 (ALPARC, chef de file) et OpenSpaceAlps (ALPARC, chef de file du Work package de la cartographie transalpine et de la planification). Ainsi les résultats de ces deux projets ayant connu une très forte implication du réseau ALPARC avec ses espaces protégés, connaissent une continuité.

Alors que les zones protégées sont bien établies, des lacunes importantes en matière de planification et des obstacles pour la mise en œuvre empêchent leur connexion par des corridors écologiques. Un concept global de connectivité guidant la planification et la mise en œuvre des corridors dans les régions alpines n'a pas encore été établi. Par conséquent, Il est donc nécessaire d'harmoniser les réseaux régionaux, y compris la conception de leurs corridors, et d'améliorer les systèmes de planification en intégrant des approches qui s'appuient sur des fonctions et des services écosystémiques concrets.

ALPARC est partenaire de projet, et le projet est cofinancé par le fonds FEDER et le BMUV.

Le projet PlanToConnect cherche donc à faciliter la mise en œuvre d'un réseau cohérent d'infrastructures vertes et bleues dans l'ensemble de l'Espace Alpin en améliorant la capacité des systèmes de planification pour la mise en œuvre et la gestion des corridors dans les zones stratégiques.



Rhine valley (CH-FL-A)
@ Guido Plassmann

Suivi des espèces et des habitats

Protéger ensemble la biodiversité

Compte tenu de la perte rapide d'espèces et d'habitats et de l'ampleur des tâches de gestion des espaces protégés, il est de plus en plus important d'utiliser les ressources disponibles le plus efficacement possible. Une protection efficace de la biodiversité est possible lorsque les décisions concernant les priorités de travail et les mesures concrètes des espaces protégés sont appuyés sur une solide base de connaissances. C'est pourquoi de multiples suivis de la biodiversité sont déjà réalisés dans les espaces protégés alpins - et au-delà.

Dans le cadre des travaux d'ALPARC CENTR'ALPS, la diversité des différents suivis a été structurée. Ils se distinguent par leurs composantes spatiales et temporelles, l'éventail des données collectées, la profondeur de la collecte, la motivation pour ce suivi en particulier, la structure qui le réalise et la méthode de collecte des données.

Afin de pouvoir tirer des conclusions valables pour l'ensemble des Alpes, ALPARC et ALPARC CENTR'ALPS soutiennent des activités communes. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas de créer des nouvelles méthodes ou d'une harmonisation des procédures, mais plutôt d'une utilisation commune des résultats de suivi existants. L'objectif est de pouvoir dégager des tendances et de les utiliser pour des scénarios d'avenir afin de déterminer les actions nécessaires dans le domaine de la protection de la biodiversité.

A l'initiative du parc national du Grand Paradis (Italie) et sous la coordination d'ALPARC, une première réunion de travail a eu lieu en 2022 afin de préparer un suivi commun de la loutre (*Lutra lutra*) avec les parcs intéressés.

Lors d'une réunion d'information organisée par ALPARC en coopération avec le Parc national des Ecrins (France), la plateforme française GeoNature a été présentée. Elle a été développée par plusieurs parcs sous l'égide du Parc national des Ecrins et contient des données similaires à celles des portails officiels ou associatifs, toutefois les données collectées sont soumises à la souveraineté des espaces protégés.

La perspective alpine est particulièrement importante pour les travaux réalisés pour ALPARC. Les questions-clés qui se posent donc à ce sujet sont les suivantes :

- Comment les travaux de suivi et les résultats qui en découlent peuvent-ils être rendus comparables et regroupés de manière à obtenir une image à l'échelle alpine ?
- Quels enseignements peut-on en tirer pour les mesures de gestion dans les espaces protégés alpins ?
- Comment les espaces protégés alpins peuvent-ils coopérer au niveau transfrontalier pour que tous les types d'espaces protégés puissent s'impliquer ?

La loutre

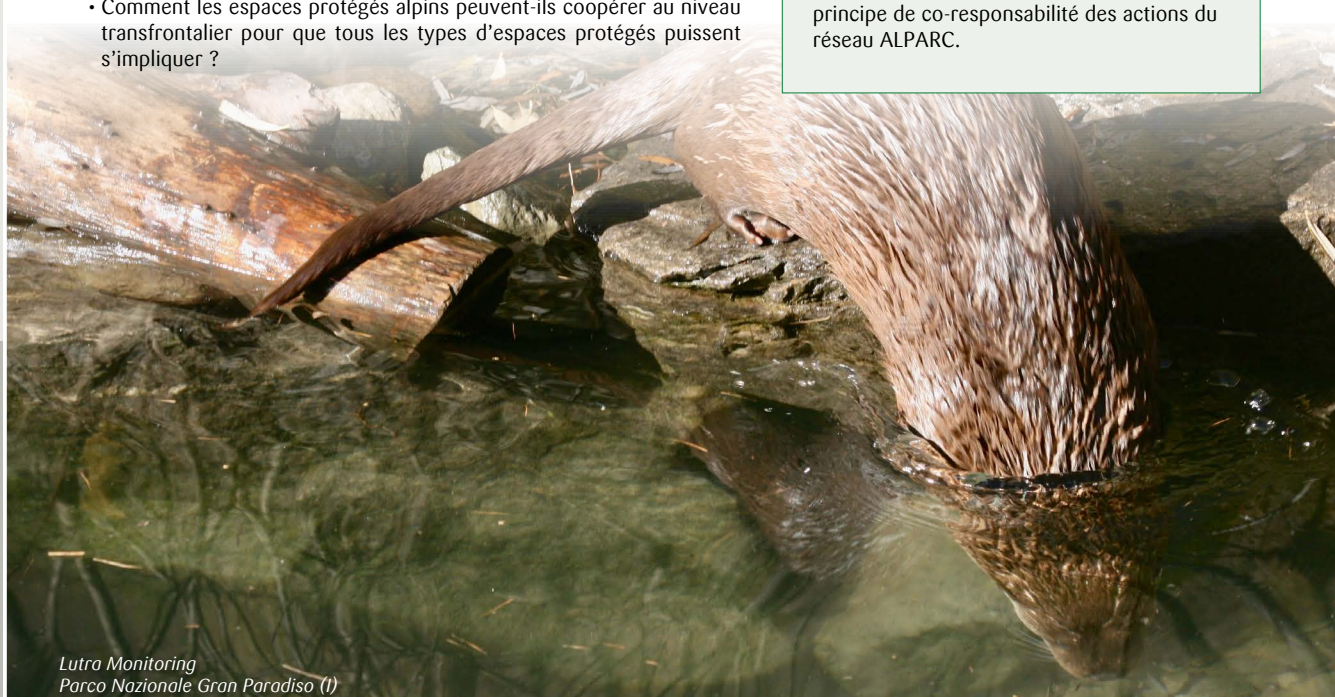
plus de coopération pour une espèce indicatrice de l'état de nos rivières

Les Alpes représentent un couloir d'expansion énorme pour l'espèce, mais néanmoins complexe, pour que les loutres puissent se rétablir dans tous les pays alpins et au-delà. Toutefois l'aspect de protection des milieux humides et du système aquatique dans son ensemble semble sous-développé.

L'intérêt pour cette espèce reflète de ce fait aussi son rôle indicateur pour l'état de santé du système aquatique alpin.

Dans ce contexte, le Parc National du Grand Paradis (Italie) et ALPARC ont l'intention de favoriser le développement d'une stratégie alpine mise en œuvre par des aires protégées ainsi que par d'autres entités intéressées par la présence réelle ou le rétablissement potentiel de cette espèce. Le modus operandi de la stratégie alpine est de développer une méthode commune qui peut approfondir le travail déjà effectué dans les zones protégées pour collecter également des informations sur les loutres eurasiennes.

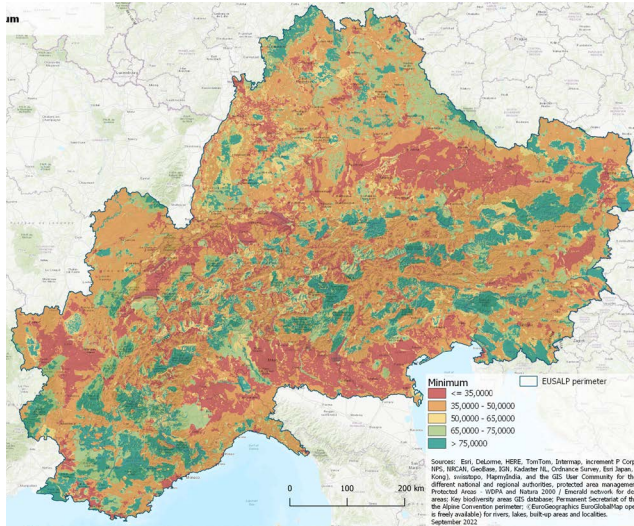
L'objectif de ce groupe de travail d'ALPARC est double - mieux connaître les populations par un monitoring organisé et coordonné et mieux faire connaître par une stratégie de communication transalpine sur l'espèce. Le coordinateur principal de cette action est le Parc national du Grand Paradis selon le principe de co-responsabilité des actions du réseau ALPARC.



Alpine Parks 2030

Vers un réseau d'espaces protégés transnational et cohérent

Les espaces protégés sont un élément fondamental pour le maintien de la biodiversité. Aujourd'hui, les Alpes sont couvertes d'une mosaïque d'aires protégées de types très différents, dont les objectifs ne sont pas nécessairement comparables d'un État alpin à l'autre.



Le projet Alpine Parks 2030 soutenu par le Ministère allemand de l'environnement, porte une analyse à ce sujet et a pour objectif de proposer, des solutions pour combler les lacunes du réseau des espaces protégés dans les Alpes. Différentes activités ont été menées afin de documenter et promouvoir la discussion à propos de la création d'un réseau cohérent d'espaces protégés dotés d'instruments de gestion harmonisés.

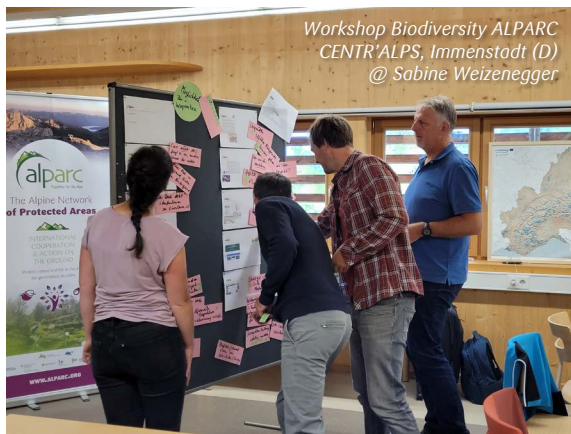
L'étude des différents aspects des espaces protégés a permis de produire une grande série de cartes qui mettent en évidence la relation entre les zones à différents degrés de protection et l'altitude, l'identification des zones à fort potentiel de connectivité, leur surface et leurs modes de gestion. Les résultats du projet mettent en lumière des perspectives et constituent un appui technique à la mise en place d'une politique pour renforcer le rôle et l'efficacité des espaces protégés à l'échelle alpine dans un avenir proche.

Le projet est complété par un clip vidéo illustrant les plus grands enjeux pour la protection spatiale de la biodiversité à l'horizon 2030 et d'une étude sur un site pilote traitant des aspects de gouvernance d'un parc naturel (parc transfrontalier de la Nagelfluhkette) ainsi que des recommandations stratégiques.

Alpine Parks 2030 est réalisé avec le soutien du BMUV.

CENTR'ALPS

Protection de la biodiversité en temps de changement climatique



Le projet « Protection de la biodiversité à l'ère du changement climatique », soutenu par le Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV) (DE), prévoyait une série d'activités. L'inventaire des potentiels est désormais disponible sous forme de rapport. On y constate la grande diversité des espaces protégés eux-mêmes, de leurs acteurs et de leurs activités de protection de la biodiversité. Ceci est d'autant plus vrai que, outre les espaces protégés de grande superficie, les petites unités sont aussi prises en compte.

ALPARC CENTR'ALPS a organisé deux ateliers. Nous sommes heureux de constater que de nouveaux partenaires y ont participé. Le monitoring a été un thème important (voir page 6 de ce rapport). En outre, d'autres axes importants pour l'avenir ont été identifiés pour un travail commun, par exemple comment intégrer de manière appropriée les différents groupes d'intérêt dans le travail des espaces protégés, comment faire avancer le thème de la mise en réseau écologique, comment réussir à guider les visiteurs par voie numérique, ou comment mesurer et présenter de manière attrayante les résultats des mesures de gestion mises en œuvre. Les participants étaient également d'accord pour dire qu'il fallait se baser davantage sur les résultats des projets existants. La prochaine étape consistera à mettre en œuvre des mesures concrètes.





ENTRETIEN avec Peter Rupitsch

ancien directeur du parc national des Hohe Tauern en Carinthie et
membre du conseil d'administration d'ALPARC

Peter Rupitsch a été directeur du parc national des Hohe Tauern en Carinthie pendant 38 ans et membre du conseil d'administration d'ALPARC pendant 27 ans, depuis la fondation en 1995. Il a pris sa retraite en 2022 et nous aimerions qu'il nous raconte quels événements ont été particulièrement formateurs et quels défis majeurs les espaces protégés devront relever dans les années à venir.

Quels ont été les événements et les moments spéciaux pendant ton mandat de directeur du parc national et en tant que membre du conseil d'administration d'ALPARC ?

Tout avait commencé à ce moment-là comme une entreprise unipersonnelle en 1981 quand le gouvernement du Land de Carinthie a déclaré deux réserves naturelles situées dans la haute vallée de la Möll d'une superficie de 186 km² comme le premier parc national d'Autriche. Aujourd'hui, la superficie est de 440 km² et il existe 6 parcs nationaux qui représentent environ 2,8 % de la superficie du pays. Tous les parcs disposent d'une gestion professionnelle des espaces protégés et une communauté considérable de parcs nationaux s'est formée.

Dans le cadre de la coopération avec ALPARC, j'ai toujours apprécié l'échange avec des collègues internationaux, que ce soit lors des réunions du conseil d'administration d'ALPARC, des séminaires techniques réguliers et l'événement Danilo Re. Dans cet échange entre collègues et professionnels de toute la région alpine, je vois aussi une grande opportunité pour ALPARC.

J'ai également vécu des moments particuliers qui ont été l'occasion de voir comment nous sommes parvenus, à travers nos différents programmes, à inspirer les jeunes sur l'importance du parc national et sur la protection de l'environnement en général.

Quelles évolutions as-tu pu constater ?

Je dois constater que la pression touristique dans les parcs nationaux a augmenté de plus en plus. La pandémie de corona a entraîné une augmentation de l'envie de sortir à l'encontre de la nature, créant de nouveaux défis pour de nombreuses zones protégées : augmentation du volume de déchets, gestion du tourisme. Nous avons eu la chance d'être soutenus financièrement et pris en compte par l'État et le gouvernement fédéral pendant la pandémie, ce qui nous a beaucoup aidé !

La poursuite de la crise énergétique actuelle sera également passionnante. C'est un sujet particulièrement sensible dans le parc national des Hohe Tauern, car sa fondation était liée au rejet de nouvelles constructions de grandes centrales électriques. Le parc national s'est révélé être un instrument juridique efficace contre la construction prévue d'usines de production d'énergie. Il faut protéger les parcs nationaux en privilégiant leur fonction et non plus en opposition à de grands projets énergétiques.

Quels défis vois-tu pour les espaces protégés dans les années/décennies à venir ?

Outre les grands défis mondiaux tels que l'augmentation de la pression touristique ou le changement climatique, un autre point important est l'équipement des aires protégées. Une gestion efficace des aires protégées nécessite des ressources financières et humaines appropriées. Aujourd'hui, certaines aires protégées, dont celles des membres d'ALPARC, sont touchées par des coupes budgétaires. Certains espaces protégés n'existent que sur le papier. Heureusement, ce n'est généralement pas le cas dans les Alpes.

Les aires protégées restent des îlots malgré la taille parfois considérable de certains parcs. L'un des principaux défis consiste à établir des corridors écologiques. ALPARC a abordé cette question dans le cadre du projet ALPBIONET2030 et a formulé des recommandations.

Les espaces protégés sont toujours une question d'acceptation ! Travailler dans une aire protégée qui est presque entièrement sur une propriété privée signifie une lutte quotidienne pour l'acceptation - c'est ce que j'ai appris en 38 ans. L'acceptation du parc national Hohe Tauern est actuellement fortement influencée par le thème du « retour des grands prédateurs ». C'est le loup en particulier - qui, comme nous le savons, est protégé dans toute l'UE - ce qui provoque de la colère parmi les éleveurs de moutons.

Selon toi, quelle importance vont avoir les aires protégées dans les années à venir ?

Je pense que le plus important est d'améliorer la qualité des parcs. Les espaces protégés ont un potentiel immense ! Ils constituent un pool génétique et se prêtent bien à des projets pilotes. En tant que grands laboratoires extérieurs non perturbés, ils sont d'une importance capitale pour la recherche. Malgré ce potentiel, la grande question pour l'avenir sera de savoir si nous réussirons à créer des corridors écologiques avec l'aide de ces îlots ! À cette fin, il sera important de trouver des moyens d'amener le grand public à adhérer à l'idée des zones protégées. L'avenir appartiendra donc à ceux qui sauront faire preuve d'une grande capacité à trouver des solutions dans des situations conflictuelles.

Nous remercions Peter pour son engagement de longue date en faveur de la coopération internationale des espaces protégés alpins.



Développement régional et qualité de vie



Sensibiliser ensemble

Les espaces protégés alpins forment le cœur d'un réseau écologique sur un territoire présentant différents enjeux en termes de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique. Dans un contexte en constante évolution et une pression anthropique qui risque de fragiliser l'état de la nature dans les Alpes, la coordination avec les acteurs clés au niveau local est essentielle pour générer des stratégies qui dynamisent l'économie régionale et qui permettent en même temps de préserver le patrimoine naturel.

En 2022, le réseau avec dix autres partenaires a conclu le projet Interreg Espace Alpin HEALPS2 qui porte sur le développement d'un tourisme qui valorise les ressources naturelles des Alpes. ALPARC s'est engagé dans la promotion des échanges et initiatives qui visent à améliorer la gestion des visiteurs sur des espaces protégés. Cela s'exprime à travers l'élaboration des projets soumis au programme Interreg Espace Alpin et du renforcement de la campagne de communication « Be Part of the Mountain ».



HEALPS²

Les Alpes comme ressources naturelles de santé

Des sujets tels que la santé et le bien-être, le renforcement du système immunitaire, un mode de vie sain sont en vogue. En outre, nous vivons à l'apogée des maladies de civilisation telles que le stress, le bruit, la surcharge sensorielle et le manque d'exercice, qui trouvent leur origine dans un mode de vie de plus en plus urbain. On peut supposer que ces tendances s'intensifieront encore dans les années à venir. Comment les municipalités et les régions peuvent-elles aborder cet enjeu ?

Un consortium de 11 membres avec des partenaires de toute la région alpine a travaillé sur cette question dans le cadre du projet HEALPS². Parmi eux, ALPARC agit en tant que partenaire du projet et l'Université médicale Paracelse de Salzbourg (PMU) en tant que partenaire principal. De nombreuses études ont montré que les ions négatifs de l'air, la thérapie dans les eaux thermales alpines, les surfaces bleues dans les cours d'eau, l'hydrothérapie «Kneipp» et de nombreuses autres ressources curatives ont des effets positifs sur la santé humaine. La région alpine dispose donc d'un fort potentiel pour le tourisme de santé.

La présentation de ces approches qui favorisent la santé était l'un des nombreux sujets intéressants de la conférence finale HEALPS² de cette année en mai 2022 à Lecco (IT). Tous les partenaires du projet, représentants des autorités locales et autres parties intéressées se sont réunis les 18 et 19 mai pour présenter les résultats finaux. Les exemples de bonnes pratiques présentés lors de l'événement, ont montré le large éventail de possibilités pour l'utilisation des ressources naturelles de guérison pour le développement durable des destinations. Un exemple remarquable de ceci est la thérapie expérientielle, qui a eu lieu sur deux week-

ends à Ossola. L'objectif de ce projet pilote était de tester un produit de tourisme de bien-être moderne, réalisé en coopération entre des psychologues et des guides de montagne locaux. Les participants ont pu pratiquer une activité physique sous forme d'escalade ou de trekking. Dans l'ensemble, les résultats de ces actions pilotes ont été positifs pour la santé physique et mentale des participants.

ALPARC a présenté lors de la conférence finale les 4 clips vidéo qui résument les objectifs et résultats du projet. Dans la première vidéo, le projet est présenté dans une courte intro. Les deux vidéos suivantes montrent et expliquent les outils du Scenario-Tool et le Training-Toolkit on Innovation Model and Tactical Toolset. Un dernier aperçu avec la présentation des résultats, en particulier le Alpine Health Tourism Action Plan, est illustré dans la dernière vidéo.

Le projet a été achevé en juin 2022 et peut être considéré comme un grand succès. La connaissance factuelle des Alpes en tant que ressource naturelle en matière de santé constitue une base importante pour les futurs projets traitant des questions de santé.

ALPARC est responsable du WPT₃ pour le développement d'une stratégie alpine et la planification de la gouvernance, et est cofinancé par le fonds FEDER et le BMUV.



Interreg
Alpine Space



EUROPEAN UNION

HEALPS²

European Regional Development Fund

Voir le clip vidéo
des sorties
HEALPS²



Final Conference HEALPS², Lecco (I)
© Paolo Ferrandi

Énergies renouvelables

Une ressource appropriée pour l'espace alpin ?



la loi qui allège de nombreuses restrictions à l'installation d'éoliennes. Ainsi, l'installation dans des paysages protégés sera désormais autorisée de manière générale. Les défenseurs de la nature s'inquiètent de cette évolution, car de nombreux autres projets de grande envergure (p.ex. le parc solaire Gondosolar en Suisse) sont déjà en cours de planification et concerneraient des paysages de montagne encore inexploités. Bien que cette zone ne soit pas officiellement protégée, il s'agit d'un refuge important pour la faune sauvage.

Le nombre de crises multiples ne semble pas diminuer - au contraire : la situation de guerre en Ukraine a des vastes conséquences pour de nombreux pays européens, qui doivent désormais repenser leur politique énergétique à une vitesse record. Un exemple de l'Allemagne : en avril 2022, le ministre allemand de l'économie a mis en place une modification de

Il semble que l'installation d'équipements à grande échelle reste un sujet très sensible, notamment en ce qui concerne l'esthétique du paysage. La désignation de surfaces appropriées pour l'utilisation de l'énergie et les installations qui y seront construites en accord avec les aspects écologiques et sociaux sera un grand défi tout particulièrement pour l'espace alpin.

Tourisme dans les espaces protégés

Vers une meilleure gestion des flux touristiques par des outils digitaux

L'orientation des visiteurs fait depuis longtemps partie des tâches des gestionnaires d'espaces protégés. Depuis quelques années, le domaine numérique joue un rôle de plus en plus important, car de plus en plus de personnes planifient en ligne les itinéraires de leurs excursions à pied, à vélo ou en VTT, ou de leurs randonnées en montagne ou à ski, et partagent les données avec la communauté des utilisateurs sur des portails ou via des applications. Les premières aires protégées ont mis en place des rangers numériques. Pour les espaces protégés plus petits ou plus récents, dont les ressources en personnel sont limitées, cette tâche supplémentaire peut représenter un défi. Dans ce cas, une approche commune peut apporter de nombreuses synergies, par exemple grâce à une communication coordonnée dans les médias sociaux ou une collaboration avec des partenaires tels que l'association Digitize the Planet.

Sous l'initiative d'ALPARC, le projet VisitAlpsNature a été élaboré en collaboration avec dix autres partenaires et soumis au programme Interreg Espace Alpin. Le projet n'a pas été sélectionné mais une nouvelle soumission est probable après une concertation avec les partenaires du projet.

L'utilisation des outils digitaux pour l'information et la gestion des flux de visiteurs et de praticiens des sports de pleine nature devient aussi pour les espaces protégés de plus en plus important. Le projet vise une plus grande prise en compte des aspects de protection de l'espace naturel au travers de ces outils. Le projet est résolument tourné vers une technologie d'avenir permettant de mieux intégrer des informations sur la fragilité des milieux pour des utilisateurs de plus en plus nombreux.

La communication joue un rôle important dans l'orientation des visiteurs afin d'obtenir l'acceptation et la compréhension des visiteurs. C'est pourquoi il a été envisagé de développer la campagne « Be Part of the Mountain » pour les activités d'été. Dans le cadre de telles campagnes, le guidage des visiteurs peut toujours être associé à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement.



Workshop Biodiversity ALPARC CENTR'ALPS, Immenstadt (D)
© Sabine Weizenegger



Be Part of the Mountain Brochure
© Aree Protette dell'Ossola

8 Pays Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Slovénie, Suisse.

13 Parcs nationaux

> 1000
Espaces protégés de plus de 100 ha

16,1 Millions d'habitants (2020)

190.700 km²
Superficie géographique de la Convention alpine

28%
de la superficie de la Convention alpine couverte par les EPA de plus de 100 ha

98 Parcs naturels/régionaux de plus de 100 ha

16 Réserves de Biosphère

10 Géoparcs Mondiaux de l'UNESCO

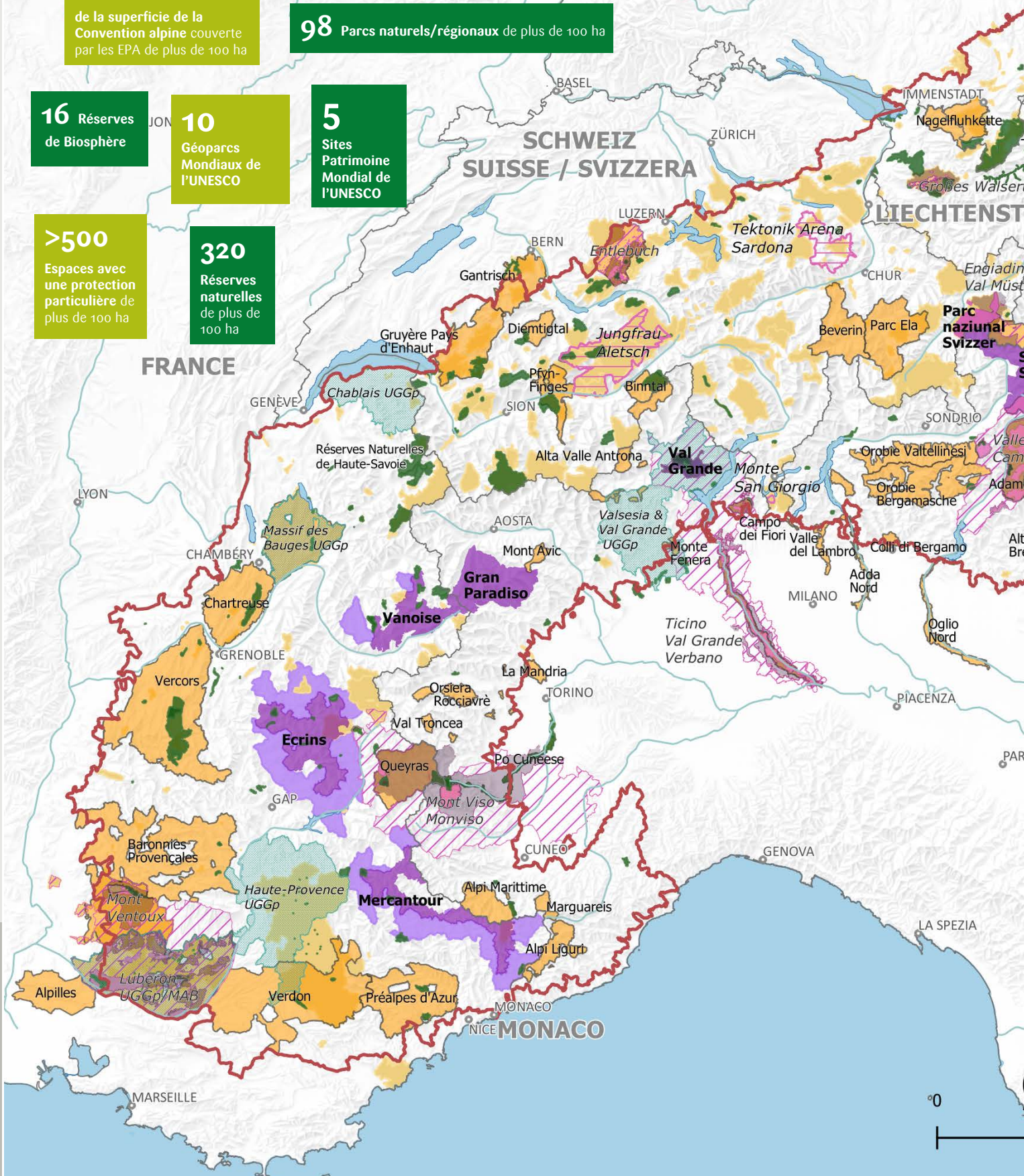
5 Sites Patrimoine Mondial de l'UNESCO

>500
Espaces avec une protection particulière de plus de 100 ha

320
Réserves naturelles de plus de 100 ha

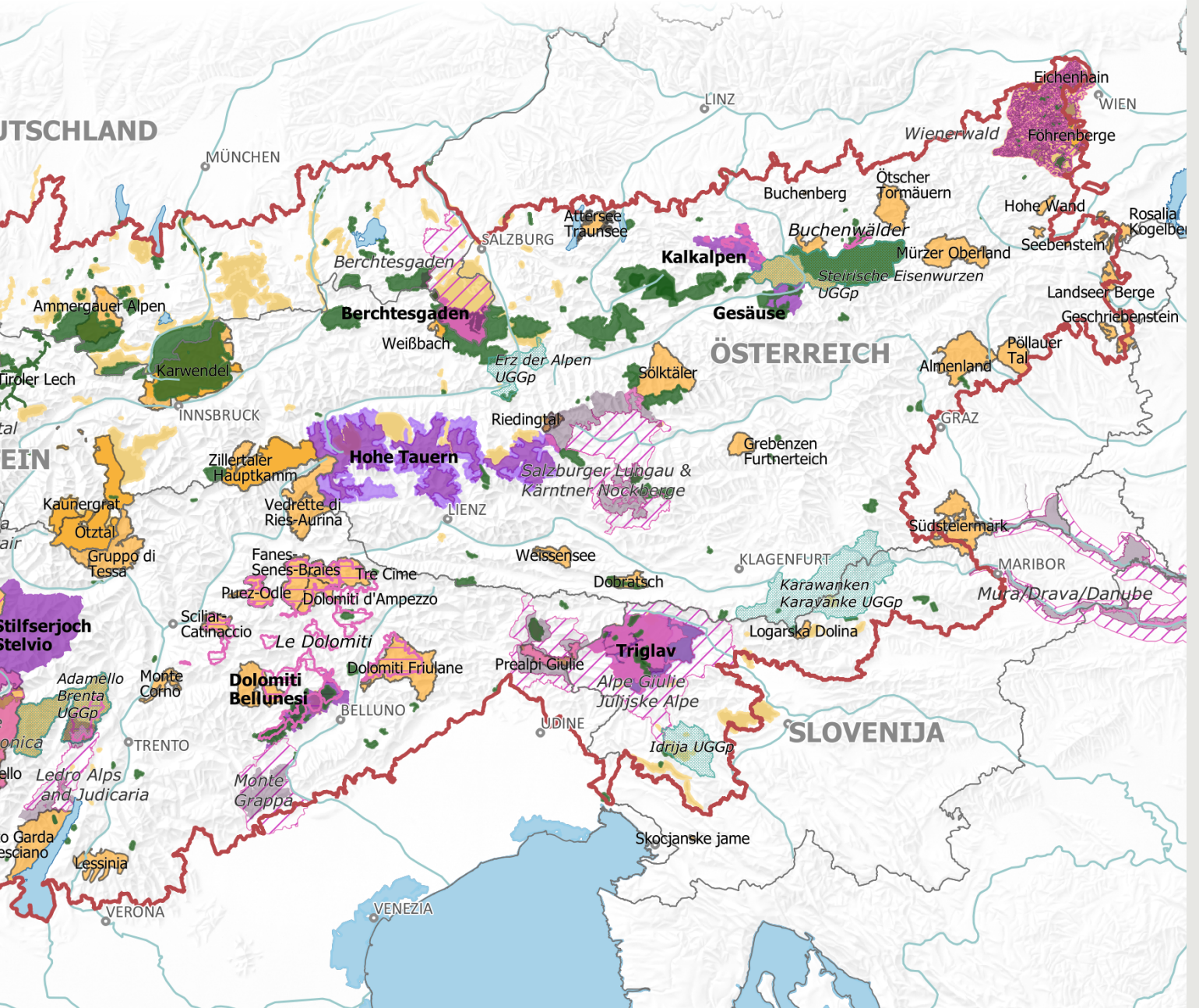


1 traité international pour le développement durable et la protection des Alpes :
la Convention Alpine



Grands espaces protégés des Alpes

Grossflächige Schutzgebiete der Alpen - Grandi aree protette delle Alpi - Zavarovana območja z veliko površino v Alpah



Parc national - Parco Nazionale;
Nationalpark - Narodni park - National Park

- Zone centrale - Zona centrale - Kernzone;
Osrednje območje - Core zone
- Zone périphérique - France : aire optimale d'adhésion
Zona periferica - Francia: area ottimale di adesione
Randzone - Frankreich: optimale Außenzone
Robno območje - France: Področje optimalnega pristopa
Buffer zone - France: optimal adherence zone
- Réserve naturelle - Riserva Naturale;
Naturschutzgebiet - Naravni rezervat - Nature reserve
- Parc naturel régional - Parco regionale o naturale;
Regionaler Naturpark - Regijski park - Nature / Regional park
- Protection particulière - Protezione particolare;
Sonderschutzform - Prosebná zaštita - Particular protection status
- Géoparc mondial UNESCO - Geoparchi mondiali UNESCO;
UNESCO-Geopark - Globálny geopark UNESCO;
Geopark (UNESCO)

- Patrimoine mondial naturel de l'UNESCO
UNESCO Património naturale mondiale
UNESCO Weltnaturerbe
UNESCO svetovna naravna dediščina
UNESCO World Heritage Site

Réserve de la biosphère de l'UNESCO - Riserva di biosfera dell'UNESCO;
UNESCO Biosphärenreservat - UNESCO Biosfemi rezervat;
UNESCO Biosphere reserve

- Zone centrale - Aree Cuore - Kernzone;
Osrednje območje - Core zone
- Zone tampon - Zone Cuscinetto;
Randzone - Robno območje
Buffer zone
- Zone de transition - Zone di Sviluppo Sostenibile;
Entwicklungszone; Prehodno območje - Transition zone
- Zone d'application de la Convention Alpine
Zona di applicazione della Convenzione delle Alpi
Anwendungsgebiet der Alpenkonvention
Območje izvajanja konvencije
Alpine Convention perimeter

Sources:

Alpine Convention perimeter © Permanent Secretariat of the Alpine Convention; delimitations of Alpine protected areas © different national, regional and protected area management authorities; rivers, localities and administrative boundaries ©EuroGeographics EuroGlobalMap opendata (original product is freely available); relief © swisstopo.Palliwoda, Julia, Büermann, Andrea, Fischer, Julia, Kraemer, Roland, & Schröter, Matthias. (2021). Zoning of UNESCO Biosphere Reserves in Europe (Version 1) [Data set]. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.4905532> for Mura/Drave/Dabube UNESCO Biosphere reserve. This map makes no claim to being exhaustive.
© ALPARC December 2022. All rights reserved. www.alparc.org



50 km

A X E T H E M A T I Q U E

EDUCATION



au développement durable dans les Alpes

Les Alpes sont un patrimoine culturel et naturel à protéger. Faire comprendre cela aux jeunes est une tâche importante à l'heure actuelle, car l'espace alpin en particulier est confronté à d'immenses défis comme la perte de biodiversité et l'exode rural. Afin de renforcer la prise de conscience de ces défis, les projets de promotion de l'éducation au développement durable dans les Alpes sont d'une grande importance pour les jeunes.

Il s'agit de garantir que les enfants et les jeunes développent une conscience environnementale et un lien avec la nature. Généralement, l'éducation à l'environnement est toutefois dispensée à tous les groupes cibles, ALPARC s'est adressé aux jeunes les dernières années. Outre le développement de l'identité personnelle, cela permet d'impliquer les jeunes dans les questions économiques et politiques en tant que futurs citoyens des Alpes. La participation des jeunes joue un rôle important dans le développement durable afin d'évaluer et de répondre aux questions d'avenir qui seront de plus en plus liées aux grands défis mondiaux dans les années et les décennies à venir. Cette année, ALPARC a organisé la 8e édition de l'événement « Les jeunes au sommet ».



Les Jeunes au Sommet
Parco naturale Mont Avic (I)
© Roberto Facchini

Les Jeunes au Sommet 2022



Une expérience rafraîchissante avec de nombreuses activités nautiques

Le 12 juillet 2022, environ 450 enfants et jeunes sont partis pour vivre ensemble une expérience de montagne unique dans des espaces protégés des Alpes et des Carpates. L'événement se déroule traditionnellement depuis 2015 et offre aux jeunes de 6 à 25 ans l'occasion de vivre un sentiment collectif de faire partie de ces lieux à travers une randonnée commune en montagne, des activités en nature et une nuit au sommet. L'objectif de cette action est de sensibiliser la jeune génération à la montagne. « Les Jeunes au Sommet » est un projet important dans le domaine de l'éducation au développement durable d'ALPARC.

Cette année encore, de nombreux événements avec un grand nombre de participants ont eu lieu - dans le parc paysager de Logarska Dolina (SI), 31 enfants et jeunes ont pu gravir les montagnes ensemble. Cette année, le taux élevé de participation d'environ 30% de parcs des Carpates était également surprenant.

Les organisateurs ont été invités cette année à mener diverses activités sous le slogan « L'eau sous toutes ses formes ». L'objectif de ce sujet était, d'une part, de transmettre des connaissances à propos de l'eau en tant qu'élément naturel dans divers états : solide, liquide et gazeux. D'autre part, en période de changement climatique, il est essentiel d'attirer l'attention sur le fait que l'eau est un bien précieux à bien des égards. Les organisateurs ont mis en œuvre le thème à travers une variété d'activités :

- Faire l'expérience de l'eau sous forme de glaciers, rivières, lacs, zones humides, landes
- Vérifier la qualité de l'eau avec diverses méthodes de mesure et tirer des conclusions sur l'écosystème
- Discussions sur le rôle de l'eau en période de changement climatique
- Bivouac sous terre dans une grotte
- Quiz sur l'importance de l'eau pour les humains et les animaux



Les Jeunes au Sommet
Parco naturale Mont Avic (I)
@ Roberto Facchini

Quelques faits marquants de l'édition 2022 :

- **30 parcs participants**
- **32 événements locaux**
dont 2 dans le Parc Naturel Orobie Valtellinesi (IT)
et 3 à ASTERS - CEN Haute-Savoie (FR)
- **8 pays**
France, Suisse, Italie, Allemagne, Autriche, Slovénie, Slovaquie et Roumanie



Les Jeunes au Sommet (suite)

Cette édition de l'événement comportait également un concours de photographie. Les photos jouent un rôle de plus en plus important en tant que moyen de communication lors de tels événements, ainsi que dans la présence médiatique. Par conséquent, l'objectif du concours était également de motiver les organisateurs à prendre des photos qui illustrent le mieux le sujet de cette édition.



Les organisateurs ont été informés à l'avance que des photos et des vidéos faisaient partie de l'événement. En particulier, des photos montrant des enfants et des jeunes pendant les activités proposées ont été demandées. (par exemple, sous la forme d'activités éducatives ou de photos de groupe dans des paysages dominés par l'eau).

Parmi toutes les photos soumises au concours, les 5 les plus impressionnantes ont été sélectionnées par un jury et ont ensuite été récompensées. Dans de nombreuses photos, le sujet a été très bien abordé, les jeunes ont par exemple fait de la pêche dans un lac, visité des glaciers ou exploré des grottes souterraines ! La créativité ne connaît pas de limites.

Cette année encore, l'événement a connu un grand succès. Nous tenons à remercier tous les parcs et organisateurs qui ont veillé à ce que tout se passe bien. Nous nous réjouissons déjà de l'événement de 2023.



Les Jeunes au Sommet
Parc naturel régional du
Massif des Bouges (F)
@ Matthieu Thomas

La 8ème édition de l'initiative de Les Jeunes au Sommet a été organisée avec le soutien financier de la Principauté de Monaco et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Education à l'environnement et espaces protégés

Des initiatives à venir

Les activités 2022 du groupe de travail « Communication et éducation à l'environnement » ont été surtout caractérisées par l'événement « Les jeunes au sommet » et par des échanges informels. Une réunion du groupe de travail avait lieu en décembre 2022 pour définir des priorités à venir et pour échanger sur l'opportunité d'un projet commun dans le cadre du programme Espace alpin.

Un tel projet pourrait permettre de renforcer la coopération des espaces protégés sur les programmes pour les jeunes proposés dans les différents Parcs par un échange d'expérience et le montage de projets et actions communes.

Une autre piste pourrait être le lancement d'un programme plus vaste de coopération entre espaces protégés et écoles sur les bases du « alpine school model » élaboré au cours du projet Interreg YourAlps. Plusieurs écoles dans différents pays alpins ont démontré l'intérêt d'une coopération dans un tel cadre.

Le groupe continuera ses échanges sur cette thématique et prendra des initiatives au sein du programme 2023-2025 d'ALPARC.



Les Jeunes au Sommet
Biosphère Entlebuch (CH)
© UNESCO

Services aux membres

27° Mémorial Danilo Re

Un grand événement sportif hivernal réparti sur plusieurs jours, des festivités en soirée, un séminaire pour les rangers, une assemblée générale d'ALPARC - une description brève et concise de ce qui se passe habituellement lors du Mémorial Danilo Re. Cet événement annuel est dédié au partage entre gardes-moniteurs et personnel des espaces protégés ainsi qu'au renforcement du réseau à l'échelle alpine, permettant aux espaces protégés d'échanger sur place. Malheureusement, la 26e édition n'a pas pu avoir lieu cette année encore en raison de la situation pandémique.

De nombreuses personnes attendaient avec impatience cet événement qui devait avoir lieu dans le parc naturel de Binntal (CH).

Nous attendons donc avec d'autant plus d'impatience la 27^e édition, qui aura lieu du 19 au 22 janvier 2023 à Cogne, dans le parc national du Grand Paradis (IT). Ce lieu n'est toutefois pas une première, puisque la 7^e édition a déjà eu lieu dans ce parc en 2003. Nous sommes heureux que le Mémorial Danilo Re 2023 aura lieu au Parc national du Grand Paradis.



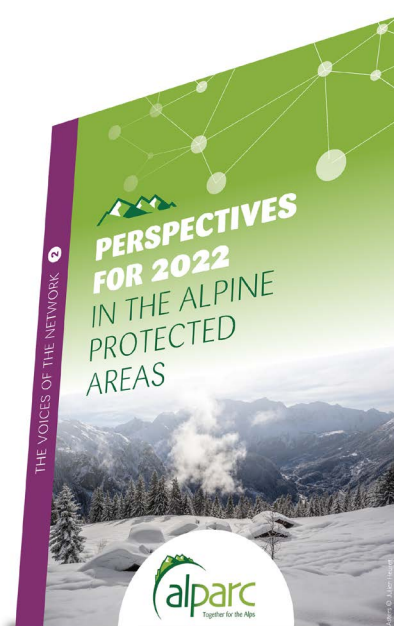
Memorial Danilo Re,
Les Contamines Montjoie
Natural Reserve (F)
© ALPARC

Communication

Une communication externe et interne pour un meilleur échange

Cette année, la communication a encore été un moyen important pour la diffusion des informations d'ALPARC. Que ce soit via le site internet, la newsletter, les réseaux sociaux, les moyens de communication sont nombreux. Une particularité est l'outil de conception, déjà modifié l'année dernière, qui a été utilisé à trois reprises cette année au sein de notre newsletter. Cet outil nous permettra également à l'avenir d'améliorer encore la visibilité du réseau pour les partenaires, les personnes intéressées, etc. L'événement «Les jeunes au sommet» de cette année a montré l'importance des photos à l'heure actuelle, puisqu'un concours photo a pu être organisé avec succès grâce à la participation active des espaces protégés et des jeunes participants à l'événement.

Dans le dernier rapport annuel, il a déjà été mentionné qu'une newsletter interne devrait encore améliorer la communication entre ALPARC et les espaces protégés. Au début de cette année, les membres d'ALPARC ont été interrogés sur leurs principaux projets et sur les préoccupations qui prévalaient à ce moment-là. Les résultats sont extrêmement variés et intéressants et ils contribuent à améliorer les activités d'ALPARC. Il est prévu de créer d'autres newsletters internes si nécessaire.

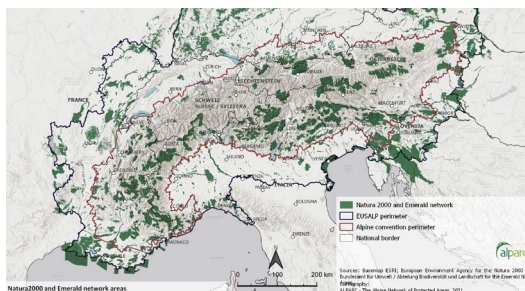


Système d'Information Géographique des Espaces Protégés Alpains

Le Système d'Information Géographique (SIG) est un outil fondamental pour la prise de décision et l'élaboration de recommandations stratégiques dans le cadre des projets et activités menés par ALPARC. En compilant des informations thématiques sur les espaces protégés des Alpes, il est possible de réaliser des analyses sur leur évolution et leur état actuel afin de développer des stratégies basées sur les défis et les enjeux régionaux.

L'amélioration et la mise à jour constante du SIG, sont possibles grâce à la collaboration de la part des espaces protégés et la recherche d'informations sur des bases de données ouvertes. Ces données sont une source d'information essentielle pour l'élaboration des documents, cartes et autres outils de communication, qui servent notamment à dynamiser la discussion au niveau des animations et ateliers effectués dans le cadre des différents projets développés par ALPARC, ainsi qu'à mieux identifier et décrire les particularités des Alpes.

Les données produites par ALPARC ainsi que toute la cartographie thématique sont aussi une ressource constamment sollicitée de la part des différents partenaires ce qui démontre l'importance de cet outil et implique en même temps de réfléchir à de nouveaux sujets pour enrichir la base de données et, par conséquent, les discussions concernant la protection des Alpes.



ALPARC, Convention Alpine et SUERA - la coopération continue



ALPARC est l'enfant aîné de la Convention. Mis en place dès 1995 sur proposition de la France, le réseau poursuit son action dans les instances de la Convention. ALPARC était présent aux réunions du Comité Permanent de la Convention et a participé avec d'autres observateurs à formuler des recommandations pour renforcer l'action de la Convention sur le territoire alpin. ALPARC était également activement présent à la Conférence ministérielle 2022 à Brig (CH).

Les différents projets menés par ALPARC contribuent à fournir des données et bases de réflexion pour une application plus directe de certains protocoles de la Convention, notamment le protocole « Protection de la Nature et entretien des Paysages » mais aussi du protocole « Aménagement du territoire et développement durable » ou encore le protocole « Tourisme ». Avec nos nouveaux recrutés au sein de l'équipe, ALPARC est à nouveau en mesure de s'investir pas seulement au conseil sur la biodiversité et le groupe de travail de la planification spatiale mais aussi à nouveau au conseil sur le climat. La participation d'une personne d'ALPARC dans le groupe « WISO » (Groupe de travail Grands carnivores, ongulés sauvages et société de la Convention alpine) reste une option à partir de 2023 selon l'orientation du groupe et les compétences d'ALPARC.

Pour la SUERA, la stratégie macro régionale de l'UE pour l'espace alpin, les activités se sont surtout concentrées en 2022 au niveau national français en coopération avec les instances concernées. Pour le groupe d'action 7 de la SUERA (connectivité écologique et l'infrastructure verte) l'orientation était moins clairement définie. Dès 2023 et avec une nouvelle présidence du groupe (Slovénie), ALPARC participera à nouveau plus fortement aux travaux, notamment au travers du projet PlanToConnect dont ALPARC est partenaire. ALPARC a également participé à une réunion de représentants de plusieurs stratégies macro régionales de l'UE, qui a mis l'accent sur la contribution des réseaux d'espaces protégés à la protection de la biodiversité.

La dimension du périmètre de la SUERA est toutefois intégrée dans tous les projets d'ALPARC ayant un lien fort avec le territoire alpin. En effet, surtout la périphérie immédiate des Alpes est d'une grande importance pour les travaux d'ALPARC en matière de biodiversité. En particulier l'urbanisation croissante qui contribue à fragmenter les habitats et faire disparaître des corridors de migration pour les espèces sauvages conduisant à un isolement grandissant de l'espace naturel alpin.



Vie de l'organisation

Les conseils d'administration ALPARC à nouveau en présentiel

L'année 2022 a permis d'organiser à nouveau des Conseils d'Administration d'ALPARC en présentiel. Le premier CA a eu lieu dans le Parc national du Triglav (SI) après avoir été reporté à 3 reprises à cause de la pandémie. La rencontre a permis aux membres du conseil de faire connaissance avec le nouveau directeur du Parc national du Triglav, Tit Potočnik et d'accueillir la nouvelle directrice du Parc national des Hohe Tauern, Carinthie, Barbara Pucker qui succède à Peter Rupitsch, directeur du parc et membre d'ALPARC de la toute première heure !

Le CA s'est penché sur des thèmes plus opérationnels d'ALPARC en termes de projets et de financement mais aussi sur une première esquisse du programme de travail 2023-2025. Un programme de travail incluant des thèmes d'actualité comme la gestion des flux de visiteurs de plus en plus important, la protection de la nature alpine exposée aux nouveaux défis comme les énergies renouvelables et le besoin d'une plus grande coopération entre les milieux de la protection et de la planification spatiale.

Ce nouveau programme inclut également des éléments pour renforcer les connaissances sur la biodiversité alpine par une valorisation du travail de monitoring réalisé dans de nombreux espaces protégés de l'Arc alpin et par la mise en place d'un projet transalpin en la matière.

Le CA de Graz plus orienté sur les aspects stratégiques à moyen terme du réseau alpin des espaces protégés a préparé ensemble avec l'équipe ALPARC une première proposition du programme 2023-2025 qui sera débattue et validée par l'Assemblée Générale d'ALPARC en janvier 2023 au Parc national du Grand Paradis.



ALPARC, Council meeting, Trento June 2022 (SI)
© Sabine Weizenegger



ALPARC, Council meeting, Trento June 2022 (SI)
© Sabine Weizenegger

ALPARC CENTR'ALPS

La plateforme régionale ALPARC CENTR'ALPS prend son envol

Le travail en réseau, tel qu'il est pratiqué par ALPARC, se nourrit des échanges et des activités des contributeurs. Afin de garantir une plus grande proximité avec les acteurs, ALPARC a créé une plateforme régionale en plus de son siège à Chambéry (France) : ALPARC CENTR'ALPS a été créé en avril 2019 dans le parc naturel de la Nagelfluhkette à Balderschwang (DE). La zone de travail comprend l'espace alpin central germanophone, notamment les parties orientales de la Suisse, le Liechtenstein, le secteur alpin bavarois, les Länder autrichiens du Vorarlberg, du Tyrol, de Salzbourg et de la Haute-Autriche ainsi que le Tyrol du Sud (Italie).

ALPARC CENTR'ALPS poursuit les mêmes objectifs et domaines d'activités qu'ALPARC. La structure décentralisée de la plateforme régionale doit permettre d'adapter les activités aux besoins locaux, de garantir une mise en œuvre concrète sur le terrain, d'encourager les initiatives locales et de permettre une plus grande proximité avec les responsables des espaces protégés. Il s'agit en particulier d'offrir aux petites structures des espaces protégés la possibilité d'échanger et de mettre en œuvre des projets communs sur des distances plus courtes et sans barrière linguistique.

Au cours des années précédentes, le travail en réseau a été fortement limité en raison de la pandémie. C'est pourquoi, en 2022, l'une des tâches principales d'ALPARC CENTR'ALPS a été, en plus du travail sur les projets, d'établir de nouveaux contacts.

Le projet « Protection de la biodiversité en temps de changement climatique » s'est poursuivi (les activités sont décrites à la p. 7 de ce rapport). Depuis avril 2022, il existe à Immenstadt i.Allgäu (Allemagne) un point de contact avec une personne sur place. Grâce au soutien du parc naturel de la Nagelfluhkette, un poste de travail peut être utilisé à la journée dans le centre du parc naturel. Les tâches importantes de la coordinatrice du réseau ALPARC CENTR'ALPS consistent à regrouper les informations sur différents thèmes, identifier et aiguïser les approches pour de futures coopérations entre les espaces protégés.

Les capacités limitées en personnel constituent souvent un blocage pour l'implication d'autres gestionnaires d'espaces protégés et notamment des petites structures. Des formats de participation appropriés sont donc particulièrement importants. Les activités doivent être conçues pour offrir la plus grande valeur ajoutée possible aux espaces protégés. En outre, une coordination étroite avec les différentes activités alpines est essentielle afin d'éviter les doublons et d'utiliser au mieux les potentiels.

Contact

ALPARC CENTR'ALPS Centre du parc naturel Nagelfluhkette

Dr. Sabine Weizenegger
(Coordination du réseau)

Seestraße 10
87509 Immenstadt i.Allgäu
DEUTSCHLAND

E-Mail : centralps@alparc.org

Tel. : +49 17 16 23 25 62



Workshop Biodiversity
ALPARC CENTR'ALPS,
Immenstadt (D)
© Sabine Weizenegger



Naturpark Nagelfluhkette,
Alpseehaus, Headquarter
ALPARC CENTR'ALPS,
Immenstadt (D)
© Sabine Weizenegger

Nouveau membre : Parc Ela

Situé au cœur des Grisons, Le Parc Ela est le plus grand parc naturel de Suisse avec une superficie d'environ 658 km². Les 6 communes du Parc Ela sont engagées dans la préservation de la nature, la zone réunit trois cultures linguistiques : le romanche, l'allemand et l'italien. Avec ses vastes et uniques paysages, le parc, entouré de glaciers, de haies, de forêts et de lacs de montagne, offre un véritable contact avec la nature.

Créé en 2006 et désigné en tant que parc régional depuis 2012, ce parc développe différents programmes sur l'axe de la préservation de la biodiversité, la culture et une cohabitation respectueuse du territoire, ainsi que pour la génération de valeur ajoutée dans le tourisme, la promotion d'une économie durable et la transition énergétique. Le parc est actuellement dans sa deuxième phase opérationnelle qui s'étendra de 2022 à 2031, une période marquée par des actions et des initiatives définies dans son plan de gestion, approuvé par la population et les autorités cantonales et fédérales en 2021.

Sous l'impulsion de sa nouvelle direction, le Parc Ela rejoint le réseau des membres d'ALPARC, avec la volonté de s'investir dans

les échanges, activités et projets qui renforcent la coopération internationale dans l'aire alpine. Le réseau totalise aujourd'hui 52 membres représentant 61 espaces protégés à travers les 8 pays alpins.



PARC NATURAL REGIONAL



Budget et bilan 2022, perspectives

L'année 2022 a permis de sortir de la pandémie. Cela s'est aussi reflété au niveau des actions d'ALPARC. Les déplacements ont augmenté et des réunions dont les Conseils d'Administration d'ALPARC et séminaires en présentiel ont à nouveau vu le jour.

Les financements du programme d'ALPARC assurés notamment par la France (Ministère Ecologie et Solidaire, ANCT), Monaco et la Suisse ont permis de continuer la coordination et l'animation générale du réseau ainsi que la réalisation de plusieurs activités du programme officiel d'ALPARC présentées dans ce rapport. Toutefois les contributions de la France ont été réduites due à l'absence de financement de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Le financement sur projet dans le passé fortement assuré par l'Allemagne a été presque complètement absent. Les financements européens du FEDER pour les deux derniers projets en cours (OpenSpaceAlps et HEALPS2) n'ont apporté qu'un financement sur 6 mois puisque les projets se sont terminés fin juin 2022.

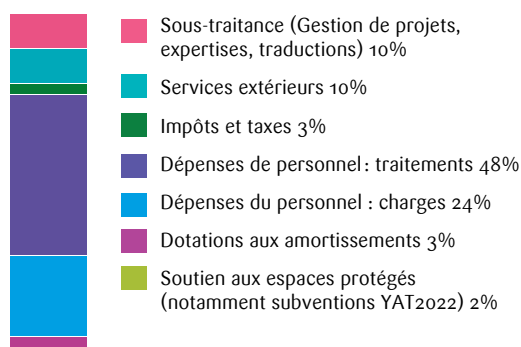
Les perspectives 2023 semblent meilleures. L'Allemagne annonce à nouveau des contributions notamment au travers du projet « Les jeunes au sommet » et d'autres pays alpine (Autriche, Slovaquie) ont donné des signaux encore prudents d'une éventuelle possibilité de contribution aux activités internationales des espaces protégés alpins.

La diversification des recettes et une répartition plus égalitaire de soutien à ALPARC entre les différents pays de la Convention Alpine restera plus que jamais l'objectif central de la stratégie budgétaire d'ALPARC.

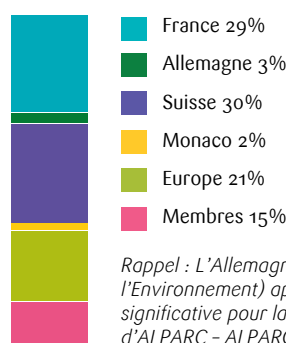
L'Assemblée Générale ALPARC 2022 a été menée conformément au règlement et pour la deuxième fois consécutive en ligne. Les membres d'ALPARC ont approuvé les différents rapports financiers et d'action auparavant contrôlés par les instances officielles conformes à la loi française (Commissaire aux Comptes).

Le budget 2022 se termine sur un résultat négatif « limité » malgré les faibles recettes dû à des coûts réduits grâce à l'absence d'une bonne partie du personnel d'ALPARC (départs remplacés seulement en fin d'année 2022). Certains moyens sont encore en cours de réinvestissement sur des projets en retard, notamment pour le projet « Alpine Parks 2030 ».

Dépenses 2022



Recettes 2022



Organisation du réseau - Membres

France (12)

- Parc national de la Vanoise
- Parc national du Mercantour
- Parc national des Ecrins
- Parc naturel régional de Chartreuse
- Parc naturel régional du Massif des Bauges
- Parc naturel régional des Baronnies provençales
- Parc naturel régional du Vercors
- Parc naturel régional Préalpes d'Azur

Asters - Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie:

- 1 Sixt-Passy
- 2 Passy
- 3 Contamines-Montjoie
- 4 Massif des Aiguilles Rouges
- 5 Delta de la Dranse
- 6 Bout du Lac d'Annecy
- 7 Roc de Chère
- 8 Carlaveyron
- 9 Vallon de Bérard

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Région Auvergne Rhône-Alpes

Parc naturel régional du Queyras

Slovénie (3)

- Triglavski narodni park
- Park Škocjanske jame
- Krajski Park Logarska dolina

Liechtenstein (1)

Amt für Umwelt

Italie (13)

- Parco nazionale Gran Paradiso
- Parco nazionale dello Stelvio
- Ente di gestione Aree protette delle Alpi Marittime

- 1 Parco naturale Alpi Marittime
- 2 Parco naturale del Marguareis

- Parco naturale Dolomiti Friulane
- Parco naturale Orobie Valtellinesi
- Parco naturale Prealpi Giulie
- Parco naturale Adamello Brenta

- Parco naturale Mont Avic
- Parco dell'Adamello

Ente di Gestione delle Aree Protette dell'Ossola:

- 1 Parco naturale Veglia e Devero
- 2 Parco naturale Alta Valle Antrona

Provincia Autonoma di Bolzano - Alto Adige / Autonome Provinz Bozen - Südtirol:

- 1 Naturpark Puez-Geisler / Parco naturale Puez-Odle
- 2 Naturpark Rieserferner-Ahrn / Parco naturale Vedrette di Ries-Aurina
- 3 Naturpark Fanes-Sennes-Prags / Parco naturale Fanes-Sennes-Braies
- 4 Naturpark Trudner Horn / Parco naturale Monte Corno
- 5 Naturpark Texelgruppe / Parco naturale Gruppo di Tessa
- 6 Naturpark Drei Zinnen / Parco naturale Tre Cime
- 7 Naturpark Schlern-Rosengarten / Parco naturale Sciliar-Catinaccio

Regione Friuli Venezia Giulia

Federparchi

Allemagne (2)

- Nationalpark Berchtesgaden
- Naturpark Nagelfluhkette

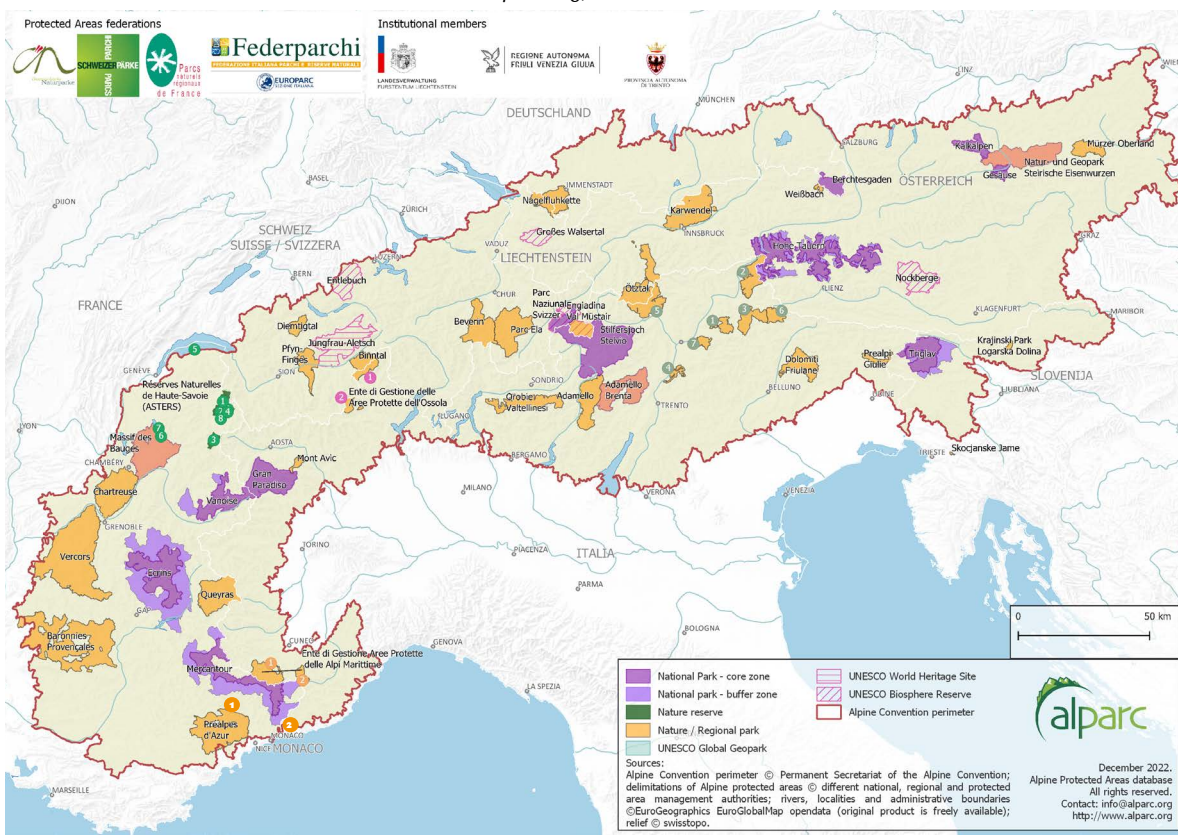
Autriche (11)

- Nationalpark Hohe Tauern
- Nationalpark Gesäuse
- Nationalpark Kalkalpen
- Biosphärenpark Nockberge
- Biosphärenpark Großes Walsertal
- Natur- und Geopark Steirische Eisenwurzen
- Naturpark Ötztal
- Naturpark Karwendel
- Verband der Naturparke Österreichs (Association of Austrian nature parks)
- Naturpark Mürzer Oberland
- Naturpark Weißbach

Suisse (10)

- Parc national Suisse
- Parc naturel / Naturpark Ela (nouveau membre)
- Parc naturel / Naturpark Pfyn-Finges
- UNESCO Biosphère Entlebuch
- Biosfera Val Müstair
- Landschaftspark Binntal
- Réseau des parcs suisses / Netzwerk Schweizer Pärke / Rete dei parchi svizzeri
- Naturpark Beverin
- Naturpark Diemtigtal
- UNESCO-Welterbe
- Swiss Alps Jungfrau-Aletsch

Consultez la liste des membres d'ALPARC sur www.alparc.org/members



Conseil d'administration



Président
Peter Oggier
Directeur du Parc naturel Pfyn-Finges



Vice-Président
Andrea Beltrame
Parc naturel Prealpi Giulie



Vice-Président
Christian Schwoehrer
Directeur d'ASTERS, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie



Secrétaire Général
Roland Baier
Directeur du Parc national de Berchtesgaden



Trésorier
jusqu'en juillet 2022
Peter Rupitsch
Directeur du Parc national des Hohe Tauern/Kärnten



Trésorière
depuis juillet 2022
Barbara Pucker
Directrice du Parc national des Hohe Tauern/Kärnten



Franz Handler
Directeur de la Fédération des parcs naturels autrichiens



Volkhard Maier
Directeur du Parc national Kalkalpen



Pierre Commenville
Directeur du Parc national des Ecrins



Olivier Putot
Directeur du Parc naturel régional du Vercors



Samuel Cado
Directeur adjoint du Parc national de la Vanoise



Claudio La Ragione
Directeur du Parc régional Orobie Valtellinesi



Astrid Wiedenhofer
Coordinatrice des Parcs naturels du Sud-Tyrol



Massimo Bocca
jusqu'en février 2022
Directeur du Parc Naturel du Mont Avic



Daniele Stellan
Directeur du Parc Naturel du Mont Avic



Astrid Claudel-Rusin
Direction Environnement Principauté de Monaco



Dominique Weissen Abgottspon
Directrice Réseau des Parcs Suisses



Ruedi Haller
Directeur du Parc National Suisse



Tit Potočnik
Directeur du Parc National Triglav



Catherine Frick
Office de l'environnement Principauté du Liechtenstein

L'équipe ALPARC



Guido Plassmann
Directeur



Veronika Widmann
jusqu'en mars 2022
Directrice adjointe



Oriana Coronado
Assistante de projets & Cartographe



Laurence Peyre
jusqu'en mars 2022
Chargée de communication & d'évènementiel



Sabine Weizenegger
depuis avril 2022
Coordinatrice du réseau ALPARC CENTR'ALPS



Daniel Meister
depuis septembre 2022
Assistant de projet - Communication





Michelle Geringer
depuis octobre 2022
Cheffe de projet




**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
DE LA COHESION
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

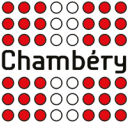

Bundesministerium
für Umwelt, Naturschutz,
nukleare Sicherheit
und Verbraucherschutz


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Umwelt BAFU


FÜRSTENTUM LIECHTENSTEIN


Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO


Chambéry


Interreg
Alpine Space
EUROPEAN REGIONAL DEVELOPMENT FUND 

rappor**t**d'acti**vité**2022

Directeur de la publication: Guido Plassmann

Rédaction & Coordination: Equipe ALPARC

Mise en page: www.graphi.media

Illustrations: Photothèque ALPARC

Couverture: © Vincenzo Martegani - Parco delle Orobie Valtellinesi

ISBN 979-10-94590-55-3

ALPARC

**Réseau Alpin des
Espaces Protégés**

Maison des parcs et de la montagne
256, rue de la République
F-73000 CHAMBERY

Tel. +33 . (0)4 79 26 55 00

Fax. +33 . (0)4 79 26 55 01

info@alparc.org

www.alparc.org




alparc
Ensemble pour les Alpes